

# TARIFS TRIMESTRIELS

## 2021-2022 (rentrée de septembre 2021)

### PRATIQUE INDIVIDUELLE

	Tarif
Éveil musical, initiation musicale ou solfège seul	45 €
Instrument (Solfège et pratique collective compris)	180 €
15 minutes supplémentaires de cours individuel	70 €

### PRATIQUES COLLECTIVES

	Élèves de l'EMMB en cours individuels	Autres
Batucada (percussions brésiliennes)	Gratuit (inclus)	15 €
Ensemble vocal « Des Contrasté-e-s »	Gratuit (inclus)	25 €

### ATELIERS

	Élèves de l'EMMB en cours individuels	Autres
Classe multi-claviers	Gratuit (inclus)	60 €
Top Voice (groupe vocal 8-16 ans)	Gratuit (inclus)	60 €
Fanfare (projet rentrée 2021)	Gratuit (inclus)	15 €

L'adhésion annuelle à l'EMMB, d'un montant de **20 €** (frais d'inscription, secrétariat, assurances ...) est à régler avec le premier trimestre. Elle est due une fois par an et par famille.

Concernant les cours d'instruments et de solfège, le paiement des cotisations est effectué par trimestre (soit 3 trimestres réglables à l'avance).

Les cours sont dispensés durant l'année scolaire (sauf vacances scolaires et jours fériés).

Pour 2 élèves par famille, remise de 10 %. Pour 3 élèves par famille ou plus, remise de 15 %. Sont exclus de cette règle la batucada, l'ensemble vocal (tarif unique), et les ateliers.  
*Attention, toute inscription après le 31 décembre ne bénéficiera pas de remises.*

À l'inscription, pensez à apporter votre chéquier pour remettre 3 chèques (1 pour chaque trimestre) et 3 enveloppes timbrées (sauf si vous communiquez votre adresse email)

Les chèques seront encaissés chaque début de trimestre.

Bons CAF acceptés / Facture délivrée sur demande.

TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ

# ENSEIGNEMENTS MUSICAUX

**Éveil musical (45 minutes / semaine)** : à partir de 3 ans.  
**Initiation musicale (45 minutes / semaine)** : à partir de 6 ans.

**Solfège (1 heure/semaine)**  
Au-delà des cours d'instruments, le solfège est indispensable à l'apprentissage de la musique. Il est compris dans le tarif trimestriel global.

**Instrument + Solfège + pratique collective ou atelier**  
C'est la formule naturelle : l'enfant apprend un instrument en cours particulier avec un professeur et suit des cours collectifs de formation musicale (solfège). Selon l'âge et le niveau, l'élève totalise généralement 1 h 30 de cours (instrument + solfège) par semaine hors vacances scolaires et jours fériés. Il peut aussi bénéficier des pratiques collectives gratuitement (selon places et niveaux) : batucada, ensemble vocal, ateliers...

**45 minutes de cours individuel à partir du deuxième cycle**  
Les élèves ayant validé leur premier cycle (par un examen) bénéficient de 45 minutes de cours individuel hebdomadaire.

**Batucada**  
Ensemble de percussions brésiliennes : 1 h 30 de cours par semaine, le vendredi soir.

**Ensemble vocal**  
1 h 30 de cours par semaine, le mardi soir.

**Classe multi-claviers**  
À partir de 8 ans. Ouvert à tous niveaux. Une heure par semaine le lundi soir.

**Top Voice (groupe vocal)**  
De 8 à 16 ans. Ouvert à tous niveaux. Une heure par semaine le lundi soir.

**Fanfare (projet 2021)**  
2 h 00 tous les 15 jours, le créneau horaire est à définir.

**Les instruments enseignés**  
Batterie, percussions, violon, violoncelle, piano, saxophone, trompette, trombone, clarinette, flûte à bec et traversière, guitare classique, folk, flûte de pan, accordéon, guitare électrique, basse électrique sont enseignés par des professeurs qualifiés.

**Formules « à la carte » (instruments, solfège, ateliers) : nous consulter.**

**CONTACTEZ-NOUS : 06 52 16 54 27**

**Email : [ecolemusiquemb@gmail.com](mailto:ecolemusiquemb@gmail.com) - [www.ecolemusique-montoisbassée.fr](http://www.ecolemusique-montoisbassée.fr)**

**EMMB - 9, rue de l'Église - 77520 Donnemarie-Dontilly**